

# CHALLENGE DU BOIS 2014



## BON DE SOUSCRIPTION INSERTION PUBLICITAIRE



**SOYEZ PRÉSENT  
sur le site internet :  
[www.challenge-bois.fr](http://www.challenge-bois.fr)**

### > Partenaire Bronze

**BANNIÈRE** animée format 150 x 100 pixels  
Conception - réalisation - insertion  
Votre présence en ligne pendant 3 mois

sur 3 mois

**300 euros** net de taxe

### > Partenaire Silver

**TOTEM** animé format 150 x 200 pixels  
Conception - réalisation - insertion  
Votre présence en ligne pendant 6 mois

sur 6 mois

**650 euros** net de taxe

### > Partenaire Silver Plus

- Une **fiche détaillée** de votre entreprise comprenant :  
le détail de vos activités, vos coordonnées et  
bénéficiant d'un lien direct sur votre site internet

+ Un **TOTEM** publicitaire animé sur la page  
d'accueil - format 150 x 200 pixels  
Votre présence en ligne pendant 6 mois

sur 6 mois

**1200 euros** net de taxe

### > Partenaire Gold

Bénéficiez d'une visibilité maximum, avec :  
- **Votre logotype inséré sur la page d'accueil**

+ Une **fiche détaillée** de votre entreprise avec le  
détail de vos activités, vos coordonnées et bénéficiant  
d'un lien direct sur votre site internet.

+ Un **TOTEM** animé format 150 x 280 pixels

+ Votre entreprise mentionnée dans toutes les  
**publications commerciales** du Challenge du bois  
Votre présence pendant un an

sur 1 an

**2500 euros** net de taxe

### > Partenaire Gold PRIVILÈGE

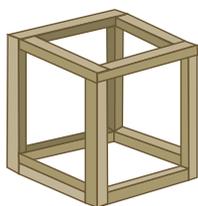
Vous bénéficiez de l'ensemble des avantages du Partenaire Gold.

Et en plus, vous serez mentionné comme **SPONSOR OFFICIEL**, au côté du département du Rhône, sur l'ensemble de notre communication (positionnement permanent en première page de notre site internet et sur toutes les publications commerciales du Challenge du bois

Vous serez désigné comme le donateur  
du premier prix (un VOYAGE) aux élèves  
en public et mentionné dans la Presse.

à partir de

**5000 euros** net de taxe



# CHALLENGE DU BOIS 2014



RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

## BON DE COMMANDE INSERTION PUBLICITAIRE

### Client annonceur

Nom : ..... Prénom : .....

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Adresse e-mail : .....

Je souscris pour une insertion publicitaire sur le site "www.challenge-bois.fr"

Formule Bronze pour un montant de ..... euros net de taxe  
pour la période du ..... au .....

Formule Silver pour un montant de ..... euros net de taxe  
pour la période du ..... au .....

Formule Silver Plus pour un montant de ..... euros net de taxe  
pour la période du ..... au .....

Formule Gold pour un montant de ..... euros net de taxe  
pour la période du ..... au .....

Formule Gold Privilège pour un montant de ..... euros net de taxe  
pour la période du ..... au .....

Règlement par chèque à l'ordre de : "CAPEB"

Fait à ..... le .....

Lu et approuvé

Cachet commercial et signature :

Observations :

#### Conditions générales de vente acceptées par l'annonceur

L'annonceur reste seul responsable vis à vis des tiers du libellé de sa publicité. Il devra remettre les éléments de sa communication (logotype, texte, image) à la signature du présent ordre, au plus tard 30 jours après. Dans le cas où ces éléments ne seraient pas remis dans les délais impartis, l'éditeur se réserve le droit d'utiliser les documents en sa possession, ou de rédiger une simple annonce générale : nom et adresse du client, sans qu'aucune réclamation ne puisse être évoquée ultérieurement, ni dédommagement ou intérêt. Un bon à tirer sera fait à la demande du client. Un délai de 6 jours sera accordé aux fins de correction de l'épreuve.

Les erreurs ou omissions dans les parutions ainsi que tout retard dans la mise en ligne, ou toute coupure momentanée ou définitive du site internet n'entraîneront en aucun cas la résiliation du contrat et ne sauraient donner droit à une indemnité de dédommagement d'aucune sorte. La CAPEB se réserve le droit de refuser ou de modifier certains textes ou images, pour des raisons qui ne correspondraient pas au caractère du site internet.

Les ordres d'insertion sont payables comptant à la signature, par chèque bancaire, chèque postal, billet à ordre et pendant un délai de 10 jours. Au delà d'un délai de 40 jours, après la date de facturation, un intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal sera pratiqué. En cas de paiement anticipé, aucun escompte ne pourra être pratiqué (loi N°92, 1442 du 31/12/1992).

Aucune annulation ne sera acceptée après signature du bon de commande selon la loi du 22/12/1972 N72 art.1137 correspondant à la législation des prestations de services entre professionnels.

Il n'est tenu compte que des conditions figurant sur le bon de commande. En cas de contestation relative à l'exécution du présent contrat, seuls les Tribunaux de Lyon seront compétents.